

POLITIQUE DE LA VILLE AXE II 2021-2025

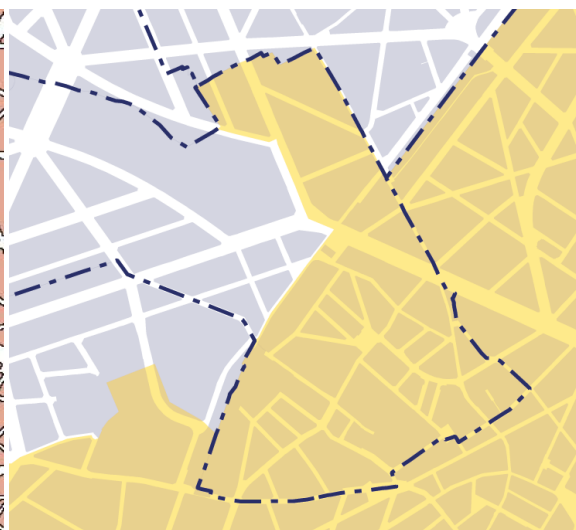
Diagnostic de la ZRU à Koekelberg

Zone de revitalisation urbaine à Koekelberg

Sur le territoire de la commune de Koekelberg, une trentaine d'îlots sont situés en 'ZRU 2020' dont deux moitiés d'îlot (de part et d'autre de la rue Vanderborcht, aux limites des territoires communaux de Koekelberg, Jette et Ganshoren) ne se trouvaient pas en EDRLR.



Zone EDRLR sur Koekelberg (rose)



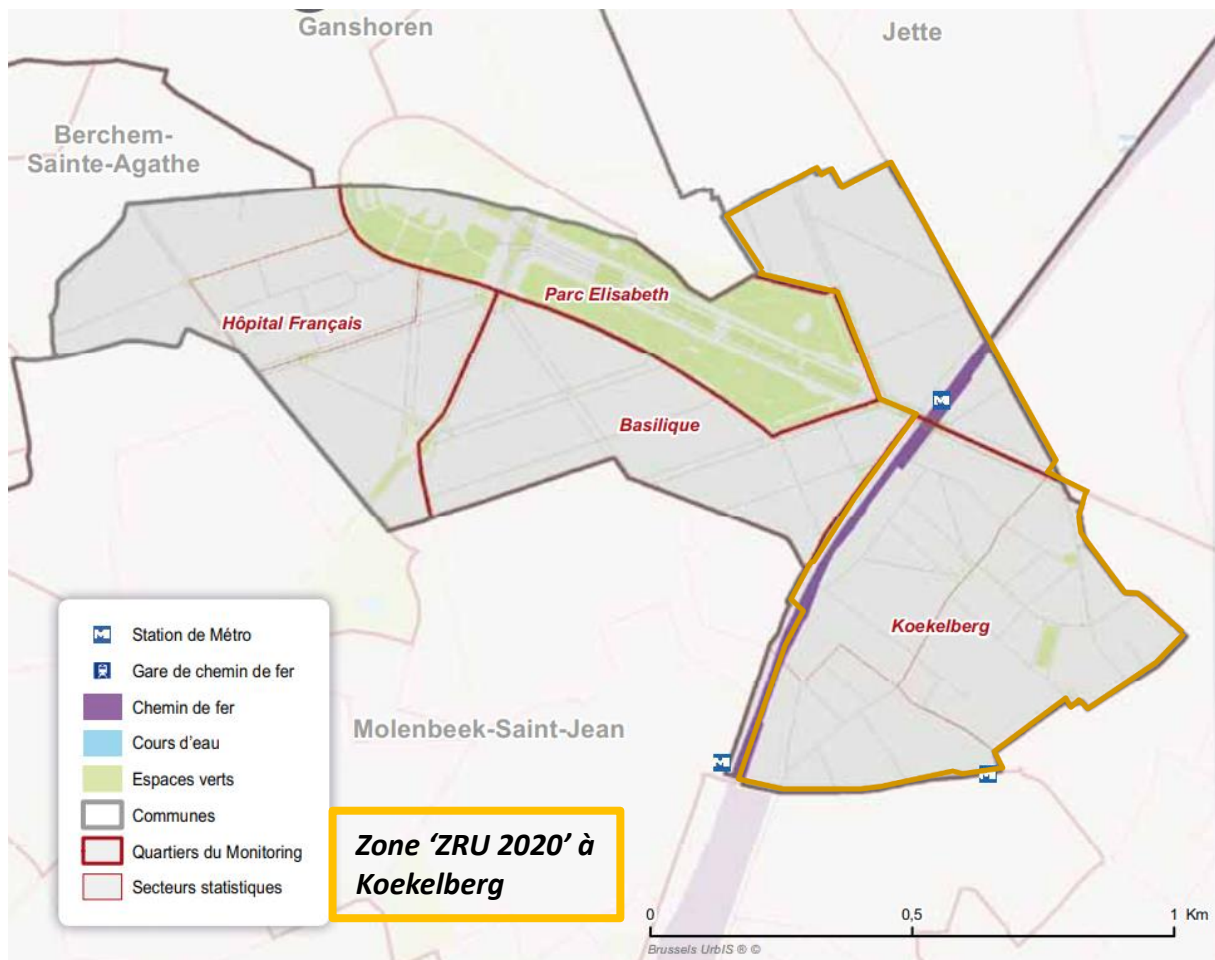
ZRU 2016 et 2020 sur Koekelberg (jaune)

Le zoom sur la commune de Koekelberg réalisé en 2016 par l'institut bruxellois de statistique et d'analyse¹ met en évidence les difficultés rencontrées par la commune sur base d'éléments statistique. Ici il s'agit de se concentrer sur le périmètre 'ZRU 2020' et comparer son évolution sur la dernière décennie.

Pour ce faire, l'analyse a été effectuée sur base des chiffres disponibles à la commune et dans le Monitoring des quartiers.brussels². Le quartier « Koekelberg » correspond à l'ensemble de la zone située en 'ZRU 2020' à l'exception des îlots situés au nord du chemin de fer (3,5 îlots).

¹ http://statistics.brussels/files/publications/bru19/koekelberg_fr.pdf

² <https://monitoringdesquartiers.brussels/>

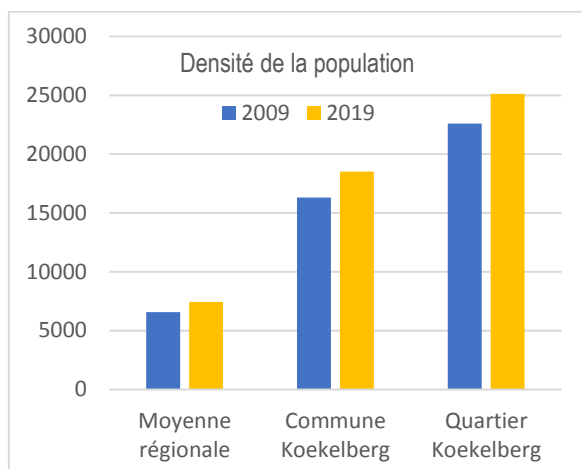


Secteurs statistiques, Quartiers du Monitoring et ZRU 2020 à Koekelberg

Situation socio-économique

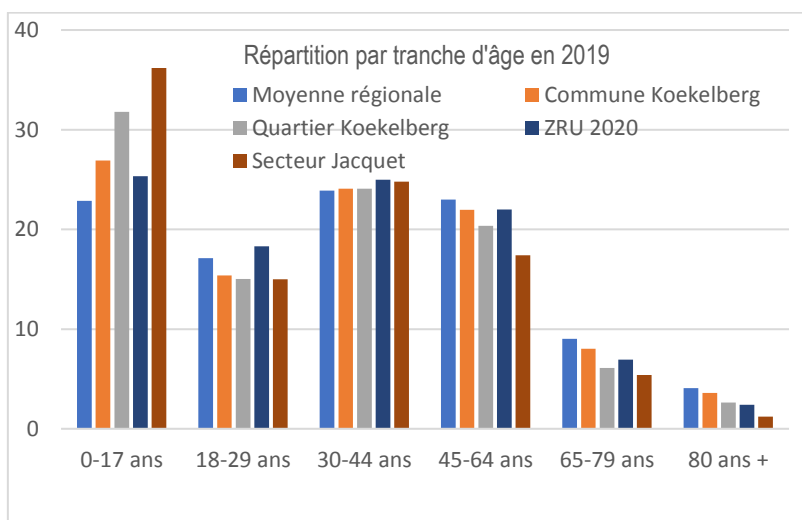
Des habitants toujours plus nombreux et plus jeunes dans un quartier déjà densément peuplé

Le quartier 'Koekelberg' est le 6ème quartier le plus dense de la région bruxelloise avec une augmentation de ses habitants de 11% ces 10 dernières années.

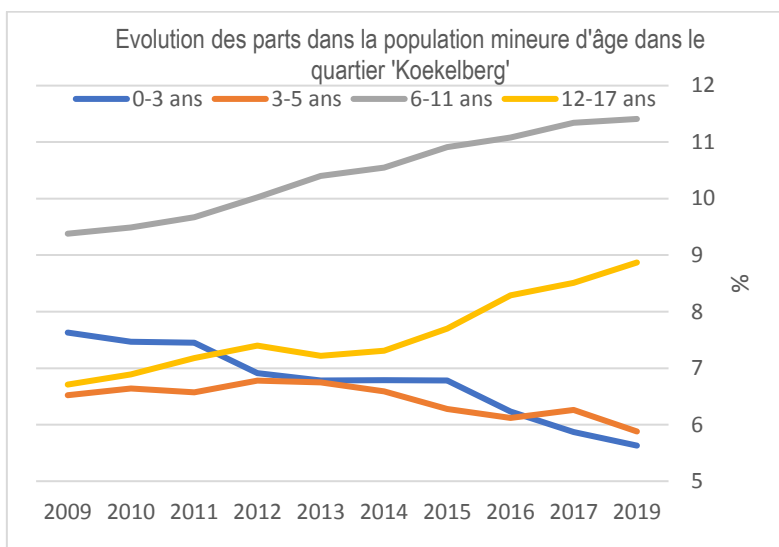


Ce sont les adultes de 45 à 64 ans et les enfants qui ont nourri ce flux (+24% et +5%) alors que les 18-29 ans et les plus de 65 ans ont quitté le périmètre (-18% et -24%).

A noter que plus de 3 habitants sur 10 y sont mineurs d'âge dans le quartier 'Koekelberg', particulièrement dans le secteur statistique Jacquet où la moyenne d'âge est de 29 ans contre 34,83 ans en moyenne dans la ZRU 2020 et 37,52 ans en région bruxelloise.

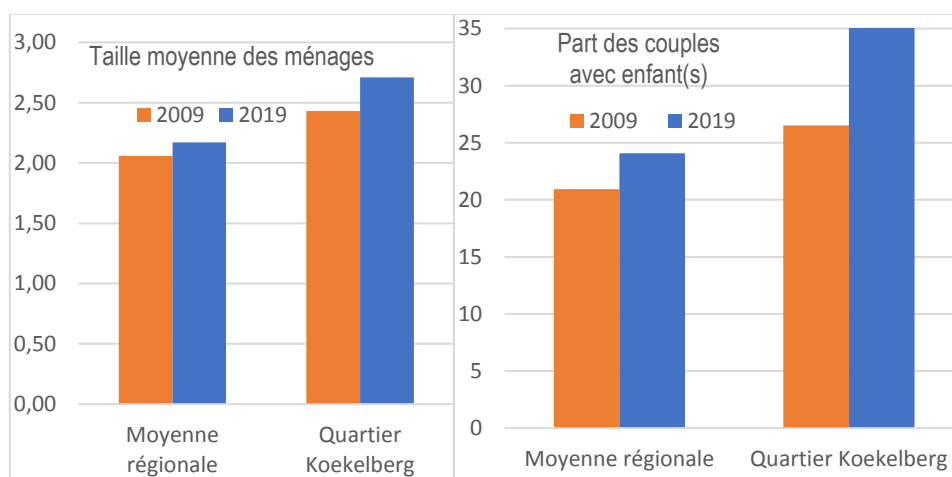


Le quartier 'Koekelberg' est le plus peuplé de la région en enfants âgés de 3 à 11 ans. En comparaison avec les autres quartiers bruxellois, la position du quartier chute de la 1ère à la 5ème place de 2015 à 2019 quant à sa part des enfants âgés de moins de 3 ans, alors qu'il évolue dans le top 10 depuis 2009 pour atteindre la 1ère place dès 2017 au regard de sa part des 6-11 ans.



De plus en plus de familles avec enfants

La taille des ménages et la part des couples avec enfant(s) ont augmenté plus de 2 fois plus que la moyenne régionale durant cette dernière décennie dans le quartier. En 2019, le secteur statistique Jacquet était le 1^{er} secteur de la ZRU 2020 dans lequel la part des femmes de 20 à 59 en couple avec enfant était la plus élevée (51,54%).



Un turn-over important

1251 habitants du quartier sont partis et 1092 nouveaux habitants s'y sont installés en 2019, soit 12% de sa population (moyenne communale : 10%).

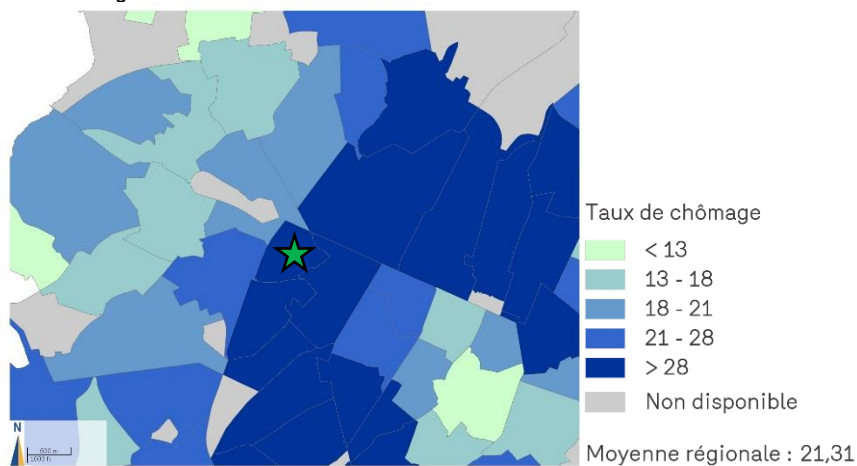
Une grande diversité culturelle

3 habitants sur 10 ont une nationalité étrangère. Les nationalités étrangères les plus représentées dans le quartier sont celles provenant de l'Europe des 13 nouveaux états membres entrés en 2004, en 2007 et en 2013 (28%), suivi de celles provenant de l'Afrique du Nord (25%) et de l'Europe des 15 (23%). Cette diversité culturelle doit être considérée comme une richesse culturelle et au travers des lieux de rencontre prévus dans le programme, sera un levier pour des projets citoyens en vue de créer de la cohésion sociale au sein du quartier.

Un taux de chômage important, de faibles revenus et une fracture socioéconomique à Koekelberg

Le taux de chômage en moyenne en 2019 au sein des koekelbergeois est quelque peu au-dessus de la moyenne régionale avec 16,3%. Néanmoins la part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans dans le périmètre est 3,6 points de pourcentage plus élevé que la moyenne régionale.

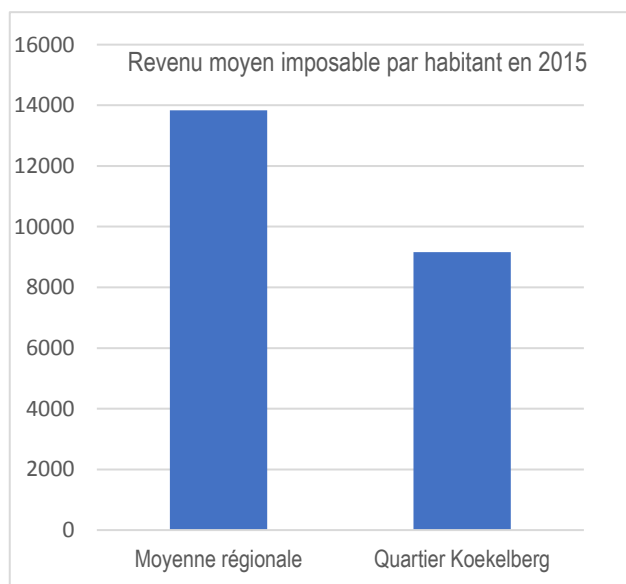
On observait une fracture socioéconomique entre le haut (hors ZRU) et le cœur historique (en ZRU) de la commune : en 2015, 19,77% de taux de chômage dans le haut de la commune hors ZRU contre 29,47% dans le quartier 'Koekelberg' en ZRU. C'est le cas particulièrement chez les jeunes où le taux de chômage était, en 2012, de 34,05% dans le haut contre 43,33% en ZRU à Koekelberg.



Taux de chômage en 2015, par quartier (%) ; ★ Quartier 'Koekelberg'

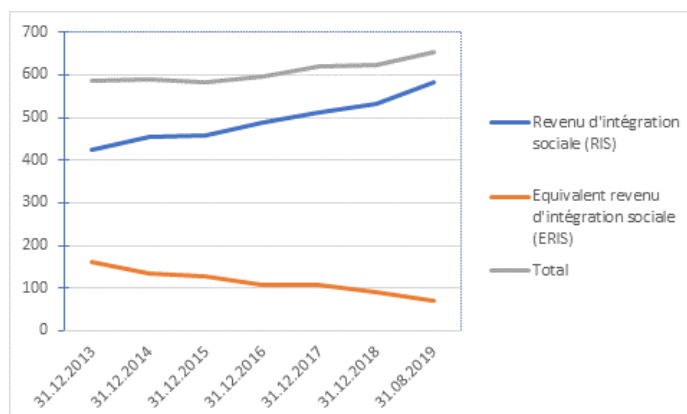
A Bruxelles et en 2018, la commune de Koekelberg a la part la plus élevée de chômeurs de longue durée dans les demandeurs d'emploi (65,75%), d'autant plus au sein du périmètre ZRU (68,49%).

Depuis plus de 10 ans (valeurs statistiques disponibles : 2005-2015), le revenu imposable moyen par habitant du périmètre est parmi les plus faibles de la région, avec 51% de moins que la moyenne régionale.



L'indice socio-économique des 4 écoles du périmètre sont de 1 et 2 sur 20 ; celui des 2 écoles présentes dans le haut de la commune (hors ZRU) sont de 3 et 5 sur 20.

L'aide sociale et financière de Koekelberg (CPAS) voit son nombre total de titulaires en constante augmentation et celui de titulaire du revenu d'intégration sociale progresser de 12 % depuis la fin 2015.

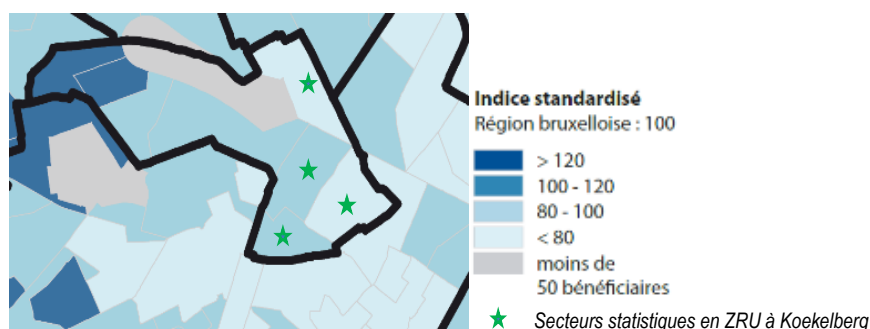


Accès aux soins de santé

Seul le CPAS possède un dispensaire et y reçoit 25 personnes par matinée, il est plus que saturé.

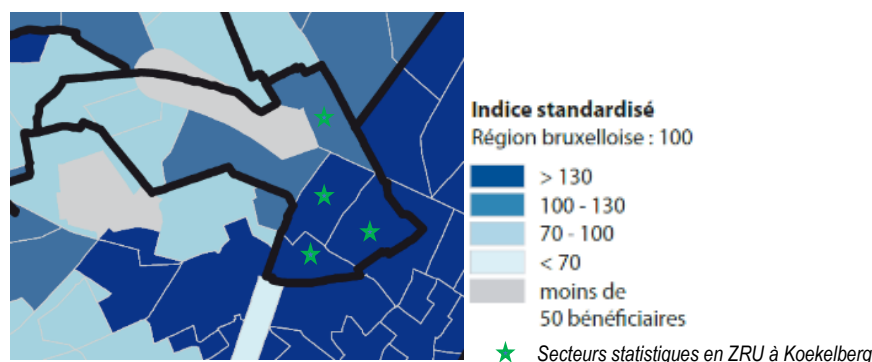
En 2017, la commune de Koekelberg comptait 1.207 patients de maisons médicales par 10.000 bénéficiaires (moyenne bruxelloise : 1.332 patients)³.

Les facteurs ci-avant de précarité entraînent, pour les habitants du périmètre, une difficulté d'accès aux soins de santé. L'étude « Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? » de l'Observatoire de la Santé démontre que pour presque tous les indicateurs de prévention secondaire (le dépistage du cancer du col de l'utérus, le dépistage du cancer du sein, la colonoscopie et les soins dentaires préventifs chez les adultes), l'orthodontie et le diabète, la distribution géographique correspond presque parfaitement à la répartition des revenus en région bruxelloise.



Soins dentaires préventifs : adultes, standardisés par âge et sexe, Région bruxelloise, 2016

https://www.ccc-qgc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/fiches-communales/2016/koekelberg_fr.pdf

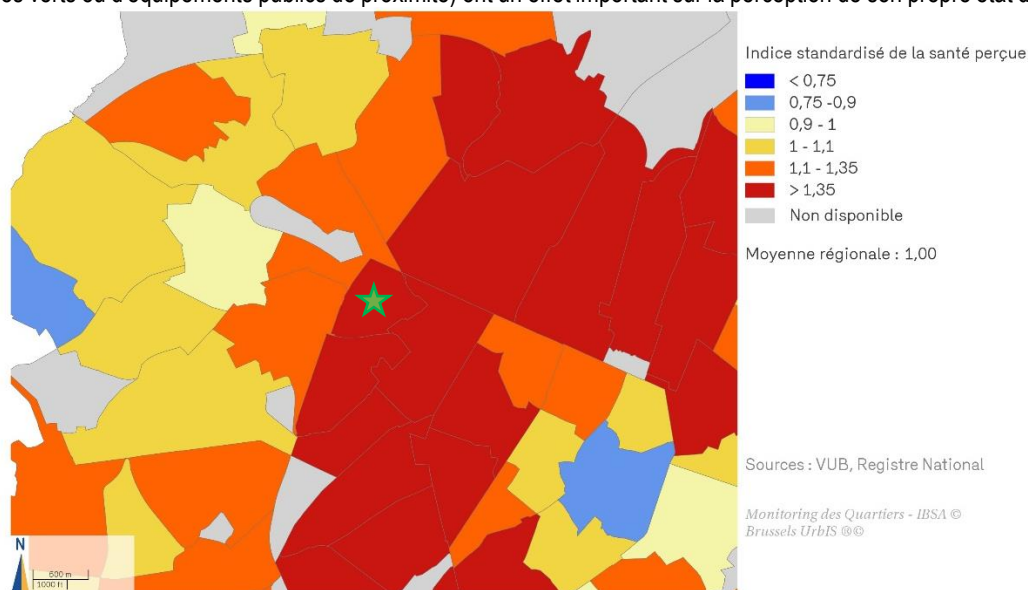


Diabète, standardisé par âge et sexe, Région bruxelloise, 2016

https://www.ccc-qgc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/fiches-communales/2016/koekelberg_fr.pdf

³ http://ibsa.brussels/themes/sante#Xus_sBcza9I

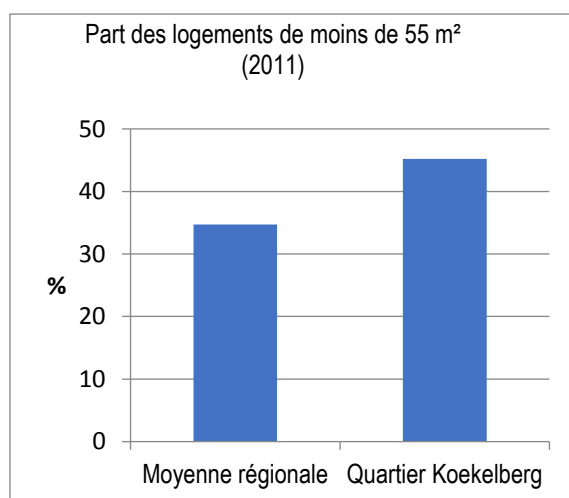
Dans le quartier 'Koekelberg', en 2001, la proportion de personnes ne se sentant pas en bonne santé est supérieure de 35 % et plus au pourcentage attendu selon la moyenne bruxelloise. Le confort matériel (revenu régulier, stabilité d'emploi), l'appréciation individuelle de la qualité du cadre de vie (confort du logement, tranquillité) et l'environnement urbain (présence d'espaces verts ou d'équipements publics de proximité) ont un effet important sur la perception de son propre état de santé.



Indice standardisé de la santé perçue en 2001, par quartier (★ Quartier 'Koekelberg')

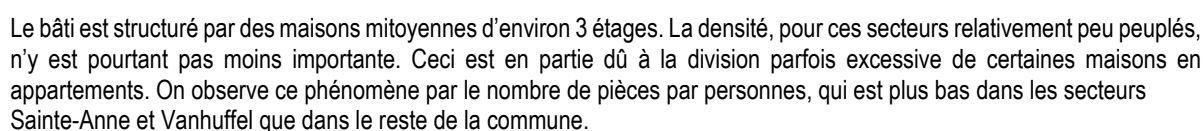
Un grand nombre de petits logements

Dans le quartier 'Koekelberg', la part de logements de moins de 55 m² est 30% supérieur à la moyenne de la région. La superficie d'un logement d'un habitant du périmètre est inférieure de 25% à la superficie moyenne d'un logement d'un habitant de la Région.



Alors que la population de la commune et du périmètre en particulier croît fortement, le nombre de permis d'urbanisme délivrés et les chantiers de nouveaux logements réalisés durant la même période n'augmentent pas dans les mêmes proportions. Il y a donc un effet de densification des logements existants, principalement dans le quartier 'Koekelberg'.

Le taux d'occupation du bâti/d'encombrement des îlots du périmètre proposé (45,02%) est largement supérieur à la moyenne régionale (26,31%). C'est le secteur Jacquet qui est le plus dense du quartier (65,85%). La moyenne des secteurs de la ZRU 2020 est de 55.78%.



Le confort des logements dans ces secteurs est moins élevé que dans le reste de la commune et si des opérations de rénovations ont permis l'amélioration du standing de certains logements, le nombre de logements ne disposant pas de petit confort reste relativement élevé.

Légende

Nombre de pièces par occupant

1,53
1,53 - 1,65
1,65 - 1,80
1,80 - 2,01
2,01 - 2,05

Limite communale

Sources

INS 2001

Un besoin important en logements publics sociaux et assimilés

Le quartier 'Koekelberg' offre une part importante de logements sociaux et assimilés par rapport à la moyenne régionale (15,94%, contre 7,22% en moyenne à Bruxelles) car tout son parc se situe dans ce quartier. Elle reste néanmoins insuffisante par rapport à la demande croissante et supérieure à la moyenne régionale. En effet, le parc immobilier communal (logements assimilés) est composé de 52 logements pour lesquels 325 demandes actives attendent leur tour. Les plus demandés sont des logements '1 chambre', avec 109 candidatures actuellement en attentes. Proportionnellement à la demande actuelle, le parc de logement communal devrait se développer principalement en logements '1 chambre' (différence de ratio de 23% entre la part de la demande et la part de l'offre). D'autant plus que le turn-over est beaucoup moins important dans ces logements '1 chambre'. Les occupants actuels sont des personnes âgées et des célibataires de plus de 40 ans. Les 20 premiers candidats en attente pour des logements '1 chambre' ont ce même profil.

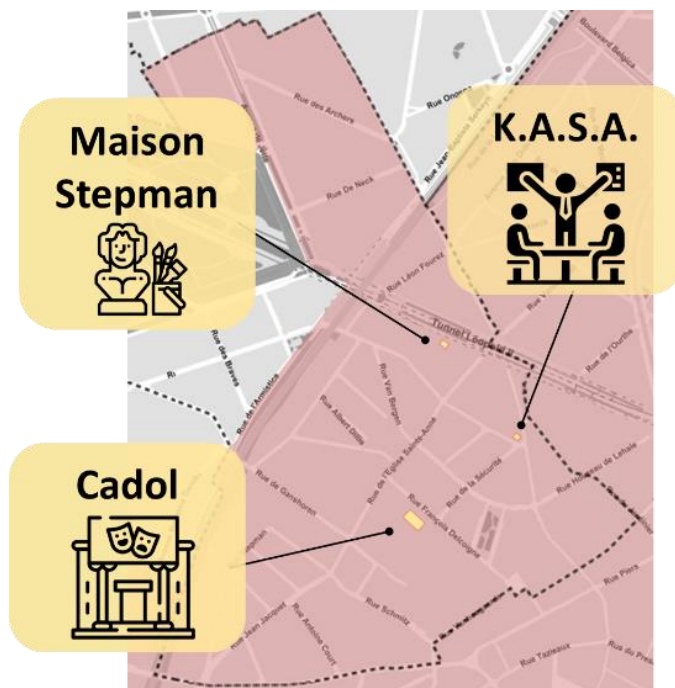
Accueil de la petite enfance

L'offre de service d'accueil d'enfants par rapport à la demande potentielle est inférieure à l'échelle régionale et la part des places à 'tarification selon les revenus' sur la totalité des places offertes est de 82,86% contre 70,44% en moyenne à Bruxelles. Ce sont les 3 crèches communales, situées dans le périmètre proposé, qui offrent la majorité des places à tarification selon les revenus des parents (122 places).

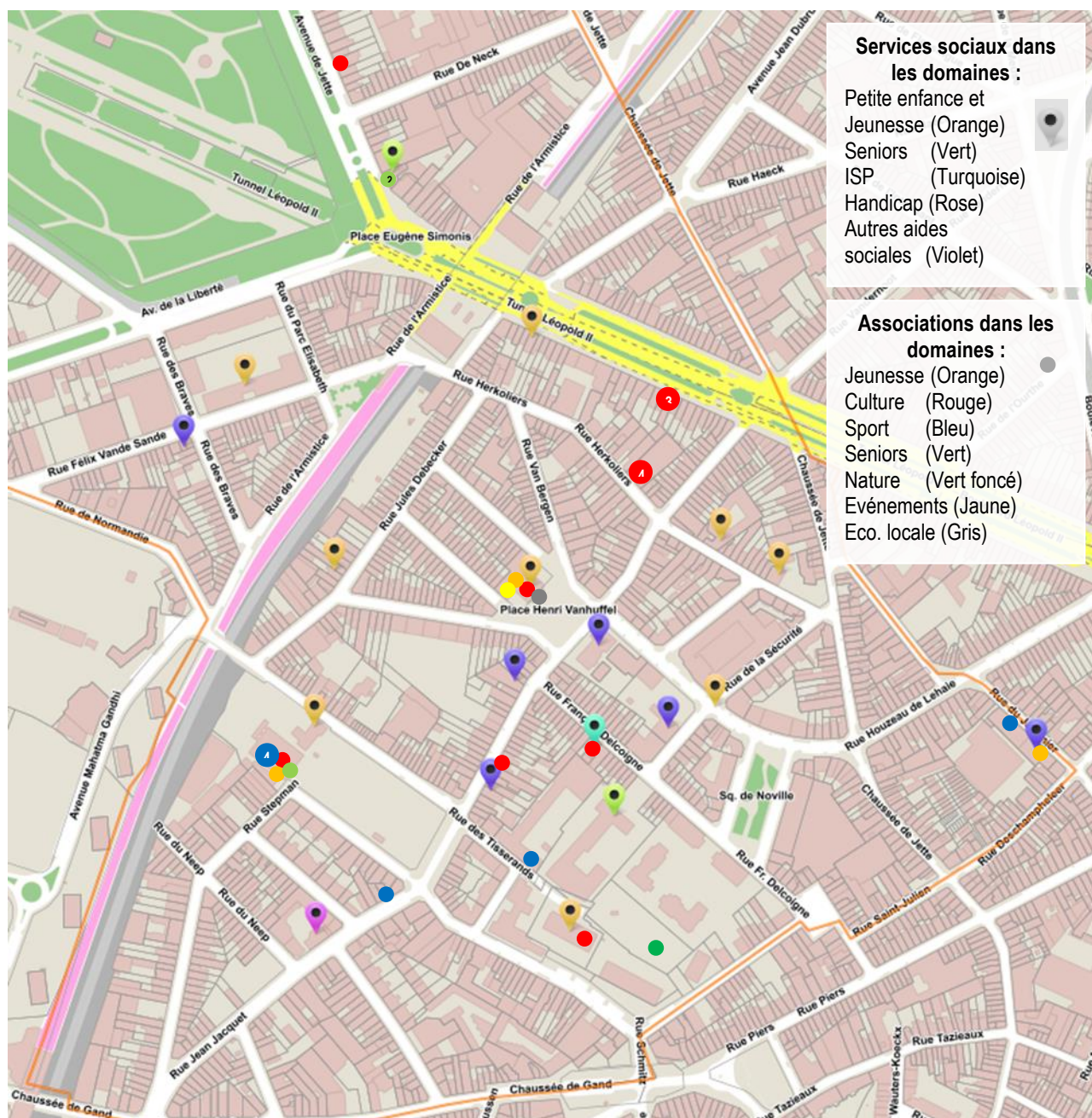
Un manque d'espace communautaire de quartier

Offre actuelle :

- La salle polyvalente K.A.S.A., rue Herkoliers 17, ne permet pas de rencontrer toutes les demandes : principalement celles des habitants le weekend (car salle trop petite – 84 m² et/ou demandes trop nombreuses) et en semaine (car activités récurrentes comme l'école des devoirs).
- La salle des fêtes Cadol, située rue François Delcoigne 25, plus grande (375 m²), est destinée aux concerts/spectacles, ne permet pas de s'y restaurer (présence de tapis et de décors pour l'insonorisation) et n'offre pas d'éclairage naturel. Il ne s'agit pas d'une salle communautaire. De plus, les lieux sont vétustes.
- La Maison Stepman, boulevard Léopold II 250 : espace d'ateliers créatifs et musicaux ainsi que d'expositions. L'Association koekelbergeoise artistique (A.K.A.) et Archipel 19 (centre culturel de Berchem-Sainte-Agathe et de Koekelberg) y regroupent par ailleurs les habitants de la commune désireux de valoriser et de promouvoir la création artistique. Cet espace ne peut être pas être à usage mixte artistique et communautaire car son utilisation est actuellement de 80%, il tend à se développer, et la salle est rarement libérée par le matériel des artistes.



Réseau associatif



Carte des services sociaux et associations présentes en ZRU

Voir Liste en annexe

Espaces publics et mobilité

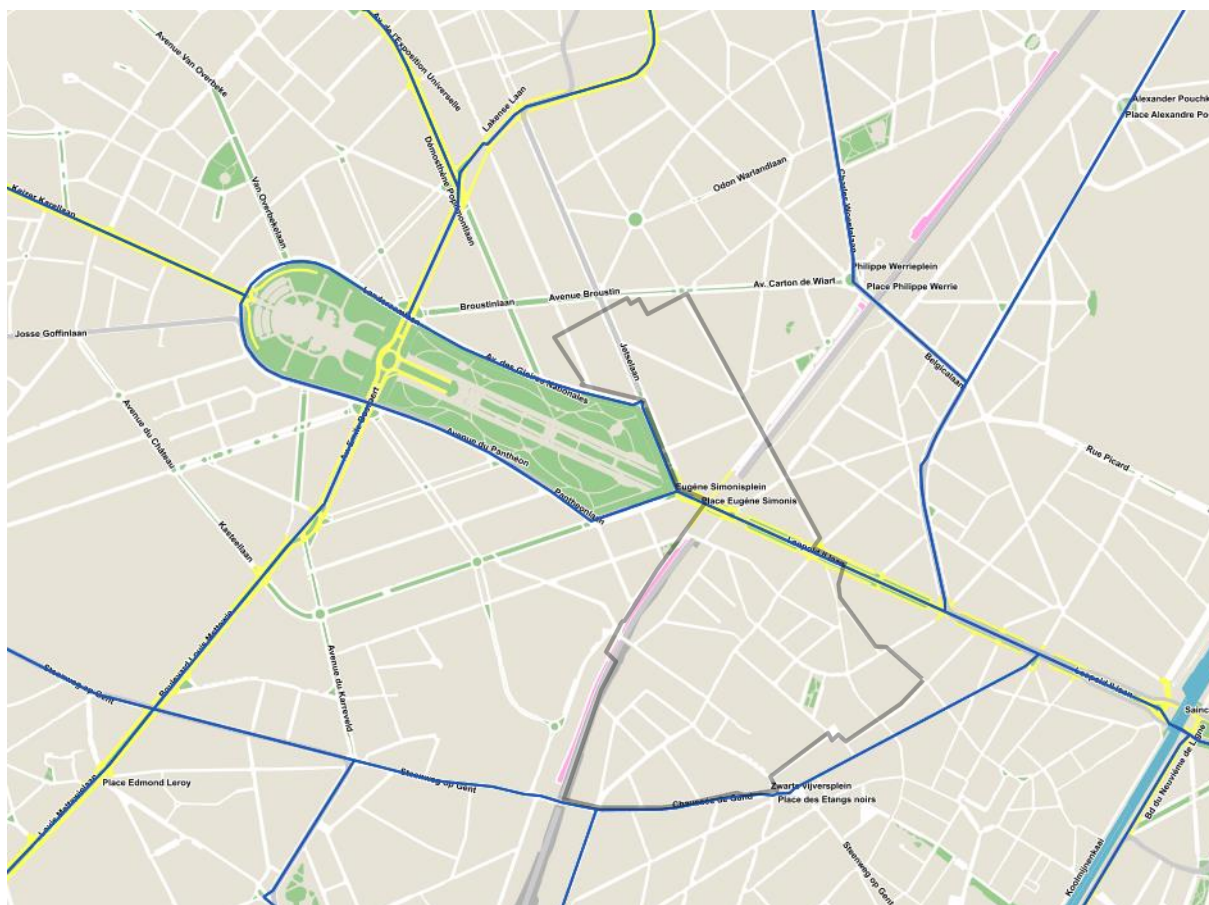
Un itinéraire parasite au cœur du quartier

A partir de l'avenue du Château, les automobilistes empruntent soit la grande ceinture, soit continuent vers l'avenue de la Liberté et de là rejoignent soit la place Simonis et le boulevard, soit la rue de Normandie, la rue de **Ganshoren**, la rue de **l'Eglise Sainte-Anne**, la rue **Schmitz**, et ainsi rejoignent la place des **Etangs Noirs** et la chaussée de Gand ou prennent la rue Emile **Sergijsels** pour rejoindre la rue **Houzeau de Lehaie** et enfin le boulevard.

Nous souhaitons sectoriser les quartiers afin d'éviter la circulation de transit et avons déposé notre candidature en vue de bénéficier d'un Contrat Local de Mobilité (CLM) avec pour objectif d'apaiser la maille dans lequel le quartier est situé.



<https://goodmove.brussels/fr/plan-regional-de-mobilite/>



Mailles projetées en bleu, ZRU à Koekelberg en gris
<https://data-mobility.brussels/mobigis/fr/>

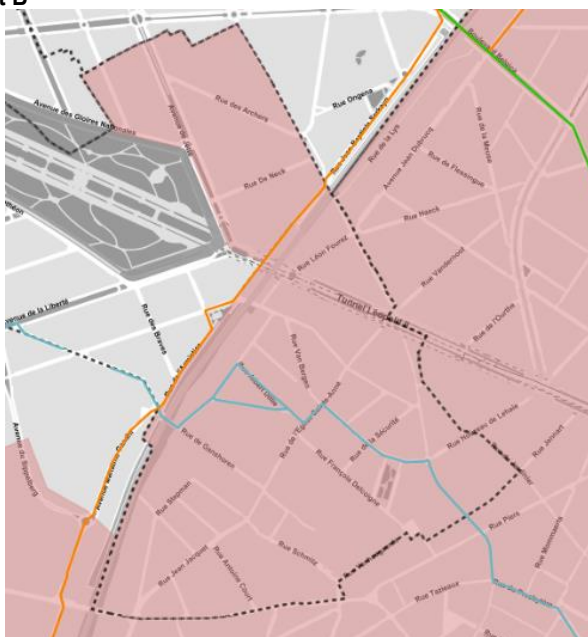
Selon le plan Good Move, le boulevard Louis Mettwie, l'avenue Emile Bossaert, l'avenue du Panthéon, une petite partie de l'avenue de la Liberté (qui borde le parc Elisabeth) sont des voiries « Auto Plus » et « Confort » et délimitent la maille apaisée.

L'ensemble de la ZRU est en zone 30. Le régime de stationnement est en zone bleue.

Un quartier très bien desservi en transports publics

Trois stations de métro entourent et desservent le périmètre : Simonis au nord, Osseghem à l'ouest et Etangs noirs au sud ainsi que des lignes de bus aux stations multimodales.

Un quartier traversé par les ICR 11 et B



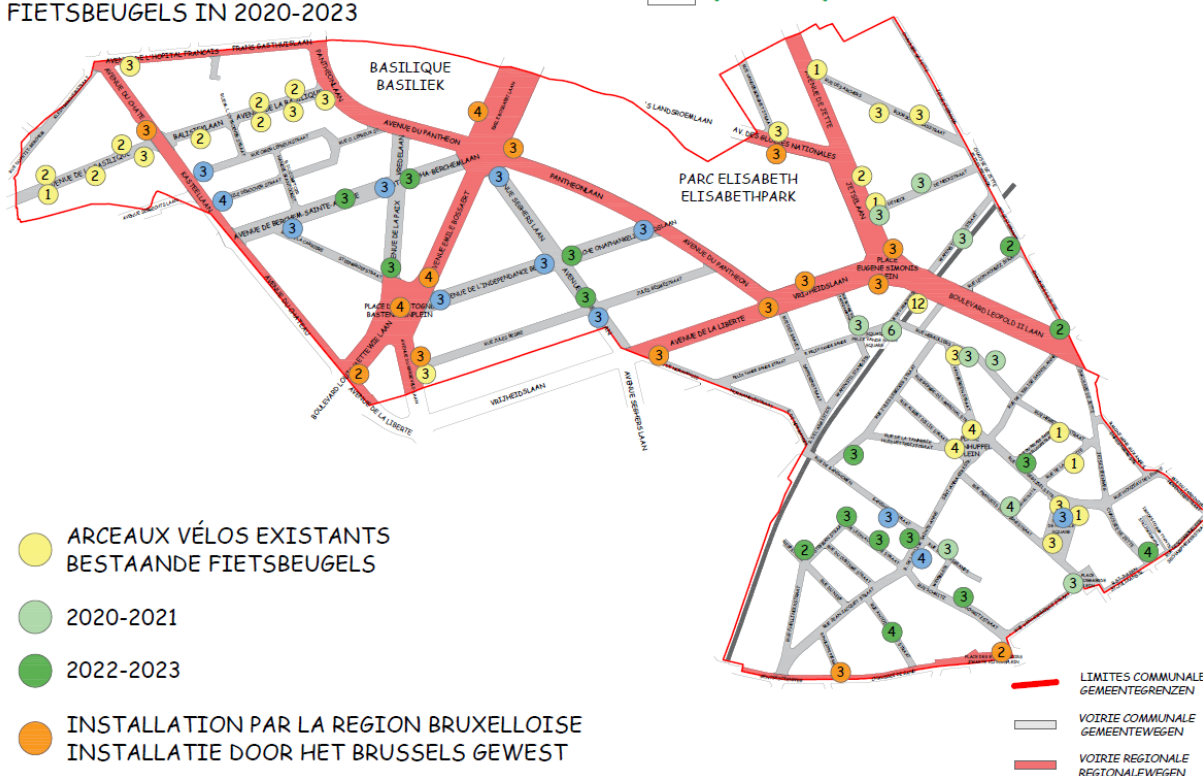
<https://gis.urban.brussels/brugis/#/>

4 stations Villo sont présentes dans le quartier, à savoir :

- Square de Noville ;
- Place des Étang Noirs ;
- Rue de l'Eglise-Sainte-Anne (au niveau du Parc Victoria) ;
- Place Simonis.

PROJET D'IMPLANTATION DES ARCEAUX
VÉLOS EN 2020-2023
ONTWERP VAN INPLANTING VAN
FIETSBEUGELS IN 2020-2023

KOEKELBERG

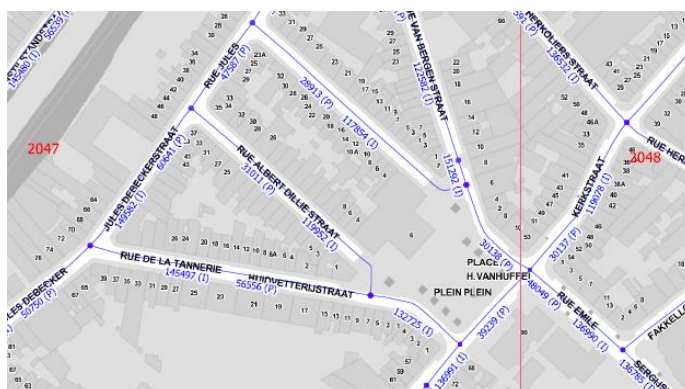


Projet d'implantation des arceaux vélos en 2020-2023 à Koekelberg

L'accessibilité universelle

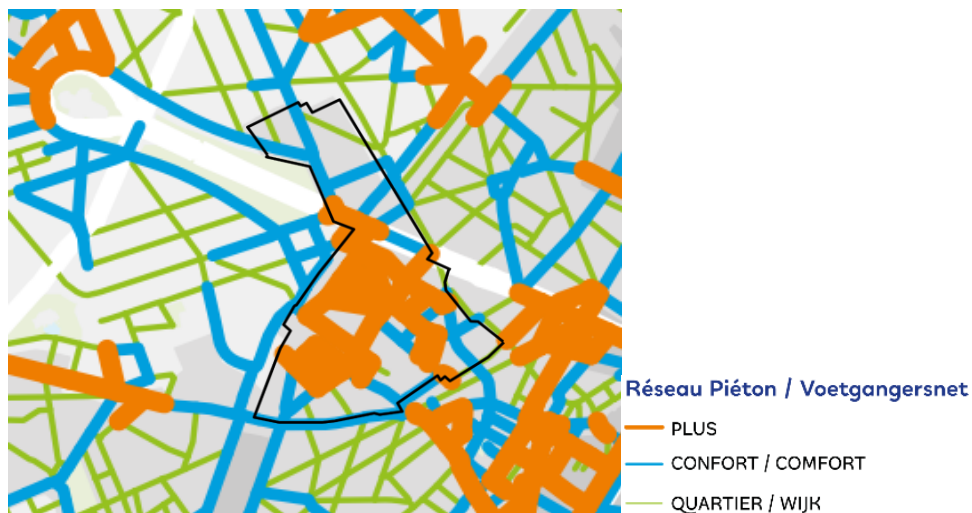
La commune a réalisé en 2016 un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces public (PAVE) et le diagnostic de l'accessibilité universelle aux équipements sur tout son territoire. Il s'agit d'un catalogue de 652 pg de fiches techniques pour chaque anomalie dans l'espace public. Les éléments sont aussi visibles grâce à un programme informatique qui superpose les filtres utiles. Le document et le programme sont des outils techniques de travail pour le gestionnaire de voirie.

Les voiries sont essentiellement de niveau « Principal » (surtout aux abords de la Maison communale) et « Liaison ». Tous les espaces et équipements urbains ont été analysés : trottoirs, passages protégés, cheminements piétons, parcs et places, équipements (bancs, poubelles, potelets anti-stationnement, bornes d'information, ...). De nombreux équipements doivent être améliorés pour permettre une accessibilité optimale.



Extrait du PAVE, 2016, Timenco BVBA
Diagnostic de l'accessibilité universelle aux équipements

Au sens du plan régional de mobilité (PRM) - Good Move et de la nouvelle hiérarchisation des voiries, les voiries du réseau piéton ont le statut « Marche Plus » et « Confort », autrement dit des voiries pour lesquelles une attention particulière à la circulation piétonne est de mise.



<https://goodmove.brussels/fr/plan-regional-de-mobilite/>

Des voiries dégradées

Les rues suivantes n'ont pas encore bénéficié d'un réaménagement : rue Léon Autrique, rue du Cubisme, rue du Neep, rue Stepman, rue François Hellinckx, rue Jean Jacquet, rue Antoine Court, rue Philippe Piermez, rue Albert Dillie et rue Georges-dit-Marchal (en orange).



Les habitants du quartier possèdent trois espaces récréatifs partiellement verdurisés :

- Ces différents espaces sont saturés et le lien entre ceux-ci (la trame urbaine) n'est pas agréable : les trottoirs sont étroits, le bruit du trafic routier y est important, les traversées piétonnes ne sont pas aisées, ...



Environnement

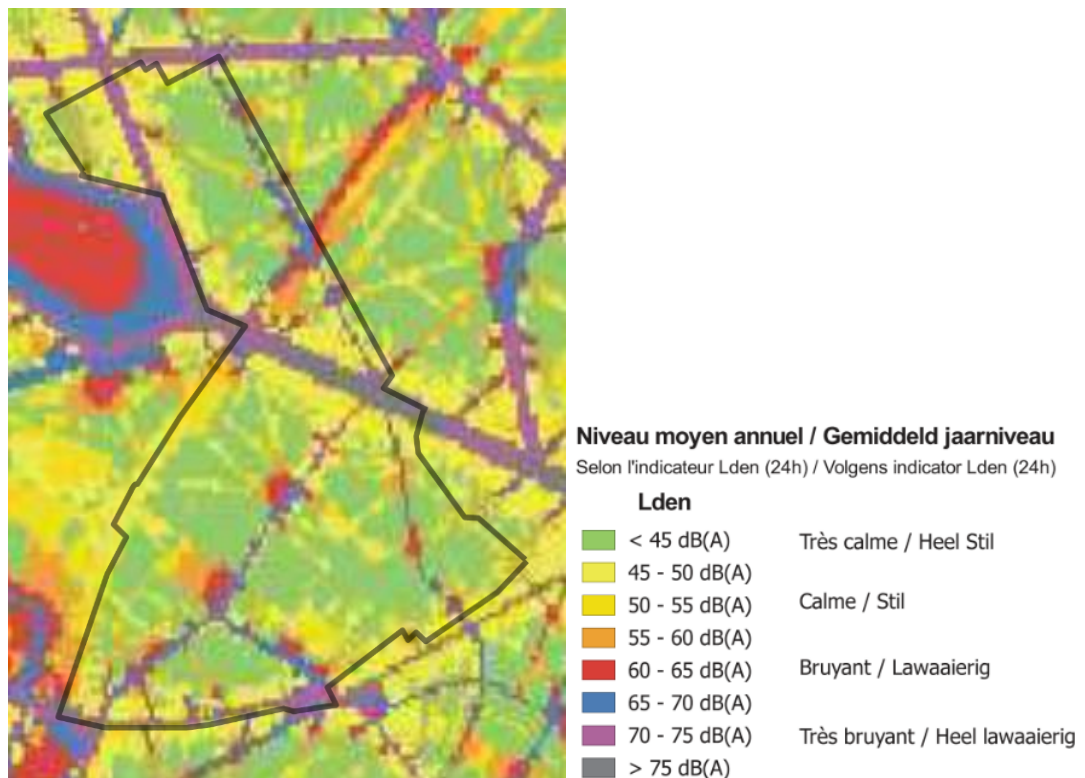
Une pollution de l'air et acoustique au cœur du quartier

Certaines voiries du quartier subissent de fortes affluences dues aux itinéraires de transit automobile, ce qui engendre un air grandement pollué au cœur de celui-ci. Des sondages⁴ ont par ailleurs relevé 66 µg/m³ en NO₂ dans la rue de l'Eglise Sainte-Anne, la voirie inter-quartier (Norme OMS : 20 µg/m³ en NO₂ max. ; Norme UE : 40 µg/m³ en NO₂ max.).



Qualité de l'air - exposition au Black Carbon, Concentration en black carbon (µg/m³), Dernière mise à jour le 3 juin 2020
<https://geodata.environnement.brussels/client/view/865784b4-bff6-4932-b806-2a3ba8bac5cb>

La population du quartier est également victime d'une pollution sonore importante (Niveau moyen annuel 'Bruyant' : 60-65 dB(A), voir 'Très bruyant' : 70-75 dB(A) sur certains axes).



Exposition de la population au bruit du trafic routier, 2016
<https://environnement.brussels/>

⁴ <https://regionale-bruxelles.ecolo.be/no2pollution-2/>

Un périmètre pauvre en verdure et en espace de rencontre extérieur

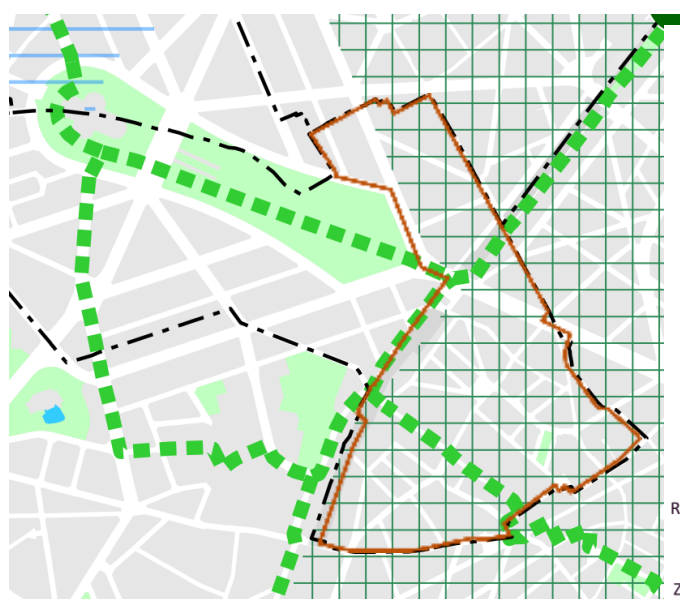
D'après le monitoring des quartier, 99,35% de la population du périmètre habite à proximité d'un espace vert contre 81,75% en moyenne à Bruxelles.

Cette statistique est basée sur le fait qu'un espace vert est disponible à moins de 300 m à vol d'oiseau du domicile. Mais nous constatons, d'une part que le parc Elisabeth, qui n'est pas naturellement accessible au vu de la présence de la ligne de métro/chemin de fer et du boulevard Léopold II, intervient en partie dans cette statistique, et d'autre part qu'il n'y a que 3 petits espaces verts à proprement parler dans le périmètre que sont le parc Victoria, le square de Noville et la plaine de jeux des 4 saisons. La carte des espaces verts publics reprend également la place Henri Vanhuffel. Celle-ci est pourtant à 95% minéralisée. Elle possède 10 arbres.



Carte des espaces verts publics, 2020⁵ (ZRU en rose)

Selon le projet de PRDD⁶, la ZRU (en rouge) se situe dans une zone prioritaire de verdoisement⁷ et traversée par des continuités vertes.



Généralités	Algemeen
Limite régionale	Gewestgrens
Limite communale	Gemeentegrens
Réseau viaire	Wegennet
Eau	Water
Espace vert (RBC : Zones vertes du PRAS)	Groene ruimte (BHG Groengebieden GBP)
Chemin de fer	Spoorweg
Maillage vert	Groen netwerk
Continuité verte	Groene verbinding
Promenade verte	Groene wandeling
Nouvel espace vert à créer, emplacement à étudier	Nieuw aan te leggen groene ruimte, locatie te bestuderen
Pôle récréatif régional	Gewestelijke recreatiepool
Renforcement de la connectivité du réseau écologique	Versterking van de connectiviteit van het ecologische netwerk
Sites semi-naturels à protéger et revaloriser	Te beschermen en op te waarderen half-natuurlijke gebieden
Zone prioritaire de verdoisement	Prioritaire zone voor begroening

Maillage vert et bleu, PRDD 2018, Carte 3

⁵ <https://gis.urban.brussels/brugis>

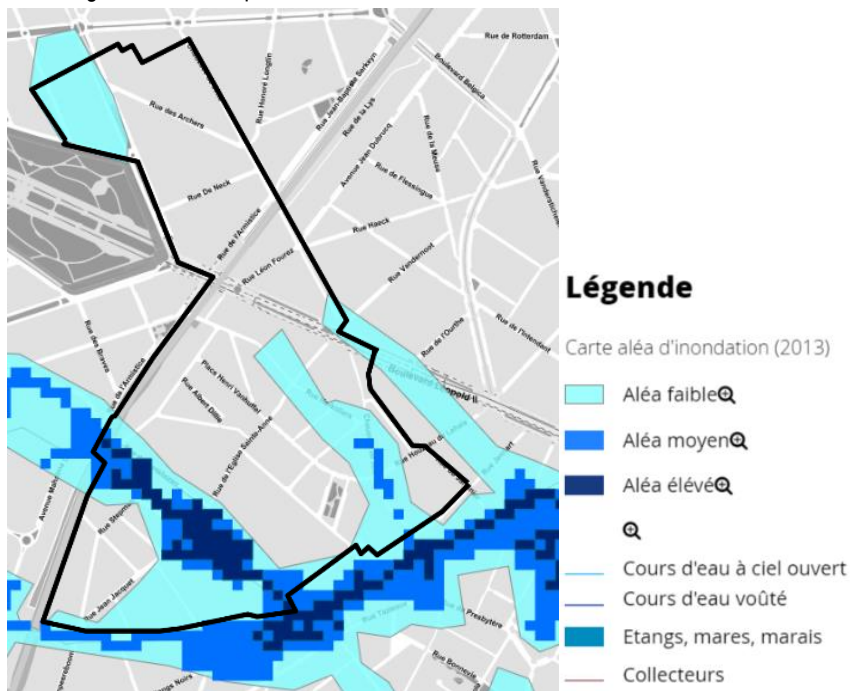
⁶ https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/prdd_carte_03_180712.pdf

⁷ Fait de planter et d'entretenir des végétaux

Une zone à risque élevé d'inondation

Historiquement le ruisseau le Paruck était un affluent en rive gauche de la Senne. Des étangs dessinaient le paysage du bas du périmètre.

Le bas du quartier suivant l'axe du parc Victoria – rue Schmitz – Étangs noirs est en zone à risque élevé d'inondation, c'est-à-dire que des inondations s'observent de façon récurrente, au moins 1 fois tous les 10 ans. Ce phénomène tend à disparaître depuis la construction de bassins d'orage en amont du périmètre.



<https://environnement.brussels/> Inondation aléa et risque. Dernière mise à jour le 31/03/2020

Actuellement il n'existe pas de gestion différenciée des eaux pluviales et usées sur ce périmètre.

Un plan Climat

Dans le cadre de l'urgence climatique, le plan climat de la commune de Koekelberg est en cours. Les constructions du quartier datant en grande partie d'avant la seconde guerre mondiale, l'enjeu sera surtout d'encourager les propriétaires à réaliser des audits énergétiques, la rénovation et l'isolation de leurs biens. La sensibilisation et l'accompagnement seront d'autant plus nécessaires que la majorité des logements du périmètre ne sont pas occupés par le propriétaire. Le service public, propriétaire de nombreux logements, devra servir d'exemple. Les priorités et les potentialités sont en cours d'élaboration (surfaces potentielles pour accueillir des toitures vertes et des systèmes solaires/photovoltaïques).

Enjeux prioritaires pour le programme de PdV 2021-2025

Les grandes tendances du diagnostic

Dans ce quartier densément peuplé, la moyenne d'âge est particulièrement jeune et plus de 3 habitants sur 10 y sont mineurs d'âge. La part des femmes de 20 à 59 en couple avec enfant y est la plus élevée en ZRU et le nombre de familles nombreuses y est croissante. Un turn-over de 12% de ses habitants y est rencontré. Le quartier présente une grande diversité culturelle avec 3 habitants sur 10 qui détiennent une nationalité étrangère.

Le taux de chômage y est élevé. La part des chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi est la plus importante à Bruxelles. On observe une fracture socio-économique, géographiquement marquée par le passage du chemin de fer/métro, entre les quartiers situés dans le haut de la commune (hors ZRU) et celui du cœur historique en ZRU, particulièrement chez les jeunes.

Cette fracture s'observe aussi en matière de santé. Les facteurs de précarité entraînent, pour les habitants du quartier, une difficulté d'accès aux soins de santé.

Le quartier propose une part importante de petits logements. La morphologie du bâti est également dense et à vocation principalement résidentielle. Les infrastructures de proximité, les quelques espaces verdurisés et de rencontre y sont insuffisants par rapport aux profils de ses habitants (jeune et familial) et la cohésion sociale y est faible. Le besoin en logements sociaux et assimilés est criant.

Le quartier est particulièrement bien desservi en transport en commun, en ICR et offre quatre stations Villo, mais est néanmoins victime d'un itinéraire parasite automobile. Cette intrusion engendre une pollution sonore et de la qualité de l'air au cœur du quartier.

Enjeux et priorités

Le diagnostic a permis de révéler les particularités du profil de la population du quartier située en ZRU, l'enjeu sera d'intégrer ces catégories d'habitants à la construction, l'exécution et la durabilité des projets.

Afin d'atténuer la fracture socio-économique entre les quartiers hors ZRU et celui situé en ZRU, tout en maintenant sa population initiale, il s'agira d'y améliorer l'accès aux logements, aux soins de santé ... tout en proposant un cadre plus aéré et verdurisé, et des infrastructures publiques permettant la rencontre, la pratique sportive, l'épanouissement culturel ... Le diagnostic démontre un manque de logements sociaux et assimilés, d'espaces récréatifs, communautaires et culturels, ainsi que de salles de sport.

La densité en matière de logements et de morphologie du bâti étant déjà importante, l'enjeu sera d'y encourager la rénovation, de mutualiser et de déminéraliser les espaces et les maillages reliant ceux-ci.

L'enjeu principal en matière de mobilité et environnemental sera l'apaisement du quartier, selon le maillage Good Move. Les liens entre les espaces de rencontre et les infrastructures devront faire la part belle aux déplacements doux.

Relation avec l'ordonnance de revitalisation urbaine

Constats	Objectifs de l'ordonnance de revitalisation urbaine et de l'AGRBC relatif à la Politique de la Ville	
Manque de cohésion sociale. Participation à adapter au profil de la population	AGRBC Art.23 §2, 1 et 3°	Actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, (...) - lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment par le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens - animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble
Manque de logements sociaux et assimilés	AGRBC Art.23 §4 ORU Art.60 5°	Opérations favorisant le développement de logements publics spécifiques pour des segments particuliers de la population notamment les personnes âgées, souffrant d'un handicap, en situation d'urgence, les étudiants. Ils peuvent notamment prendre la forme d'habitats solidaires, intergénérationnels ou de transit. Les logements doivent être assimilés au logement social ou à du logement conventionné. A titre accessoire, une ou plusieurs opérations de politique de la ville visées à l'article 54 alinéa 1er, dans les limites arrêtées par le Gouvernement.

Manque d'espaces verts et récréatifs	AGRBC Art.23 §1, 1°	Actions et opérations garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale. - espace public : activation, réaménagement ou création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, aménagements favorisant la convivialité, création de salons urbains (...)
Manque d'espaces de rencontre, communautaires		
Manque d'espaces culturels	AGRBC Art.23 §1, 2°	- infrastructures sportives et culturelles de quartier (intérieur ou extérieur)
Manque de salles de sport		
Maison de l'emploi, ISP	AGRBC Art.23 §3, 4°	Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers (...) et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement. - insertion socio-professionnelle (ISP), particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.
Maison médicale		
Maillages bleus et verts à aménager		
Maillage Quartier apaisé et Accessibilité universelle à mettre en œuvre		
Rénovation/isolation du bâti existant	AGRBC Art.23 §3, 1°	Lutte contre la précarité dans les quartiers, (...) - diminution de la consommation énergétique des ménages

D'autres outils de revitalisation urbaine tels que l'axe I en Politique de la Ville, le CRU (n°6 'Autour de Simonis') et un contrat de quartier durable peuvent compléter les réponses aux besoins : cohésion sociale, logements sociaux et assimilés, espaces verts et récréatifs, de rencontre et culturels, salles de sport, maison de l'emploi, maillages bleus, verts et quartier apaisé.

Programme de PdV 2021-2025

Le quartier manque d'équipements pour répondre à ses besoins. Un programme de revitalisation urbaine, tel que la Politique de la Ville Axe II, peut les rencontrer (logements sociaux et assimilés, espaces récréatifs, salles de sport, espaces communautaires et culturels ...).

Rénovation et reconversion de l'existant

L'enjeu sera de renforcer l'habitabilité tout en modérant la densification dans un quartier déjà très dense. Pour ce faire, d'une part, le choix du type de logement ajouté devra être judicieux et adapté aux besoins. D'autre part, il s'agira d'inciter les propriétaires du parc de logement, tant privé que public, à rénover durablement et de garantir le maintien des habitants dans leur quartier.

Cohésion sociale et sphère culturelle

L'axe choisi pour ce programme quinquennal est l'amélioration de la cohésion sociale dans le quartier, tant via la réhabilitation d'espaces publics voir même la transformation d'espaces privés en espaces semi-privés, que le développement d'un équipement de quartier. La sphère culturelle est visée pour cet équipement de quartier. L'espace est déjà existant (salle des fêtes) mais vétuste et pas optimal.

Mutualisation et polyvalence des espaces

Etant donné la forte densité du quartier, la mutualisation et la polyvalence des espaces sont systématiquement recherchées dans les projets situés en ZRU afin d'en optimiser l'usage et permettre aussi l'accueil des habitants souhaitant se regrouper (comités de quartier, réunions des copropriétaires, fêtes privées, ...).

Verduriser

Dans une optique d'urgence climatique, de lutte contre les îlots de chaleur, de biodiversité, ... ,l'enjeu sera d'autant que possible, de déminéraliser les nouveaux espaces investis.

Partenaires

Pour la bonne réussite des objectifs des projets, il s'agira de faire intervenir, en fonction des lieux, les acteurs associatifs et sociaux, et les écoles dans le démarrage des projets, leur exécution mais aussi la gestion et l'entretien en vue d'une inclusion et d'une pérennité des projets.